

GLESSGEN, Martin-D. / THIBAUT, André (dir.) (2005): *La lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France*, Actes du Colloque en l'honneur de Pierre Rézeau pour son soixante-cinquième anniversaire (Strasbourg, Université Mac Bloch, 20-22 juin 2003). Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2005.

Le volume rassemble les actes d'un colloque mettant en perspective le *Dictionnaire des régionalismes de France* (DRF), publié sous la direction de Pierre Rézeau en 2001, tout en rendant hommage à l'initiateur de ce projet et au directeur de ce remarquable ouvrage.¹

1. RÉZEAU, Pierre (2001): *Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*. Bruxelles/Louvain-la-Neuve, De Boeck/Duculot.

Les actes sont précédés d'une *Liste chronologique des publications de Pierre Rézeau (jusqu'au 15 avril 2004)* (p. XIX-XVIII; 119 numéros, dont 21 livres), qui permet de situer, dans l'activité de ce chercheur, une contribution continue et fondamentale à la recherche sur les variétés et la variation régionales du français et sur la lexicographie et la métalexigraphie différentielles, à partir du numéro 29 de cette recension, constitué par le *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest entre Loire et Gironde*.²

Les contributions, qui entendent «fournir un premier apport pour l'étude des français régionaux après et à partir du DRF» (GLESSGEN / THIBAUT, p. XVII), se distribuent en trois sections: 1. *L'étude des régionalismes du français: considérations théoriques et méthodologiques* (8 articles: J.-P. Chambon, J.-P. Chauveau, M. Francard, A. Valdman, F. Lagueunière, É. Buchi, F. Möhren, Y. Greub); 2. *Le modèle du DRF: études métalexigraphiques et perspectives d'avenir* (6 articles: M. Thorel, H. Goebel, M. Heinz, L. Mercier, C. Frey, R. Eberenz); 3. *Régionalismes, dictionnaires et sociétés* (3 articles: R. Vézina, M.-J. Brochard, F. Lebsanft). Elles sont précédées d'une introduction des éditeurs, qui indiquent *in fine* six perspectives de recherche, et suivies d'un «épilogue» du savant fêté, où se lisent aussi des desiderata pour les travaux à venir.

Nous présentons ici un ensemble de contributions qui nous paraissent répondre déjà à cette attente.

Dans un bilan qui poursuit celui qu'il avait dressé pour la décennie 1983-1993,³ Jean-Pierre Chambon (p. 3-29; 13 cartes) évoque tout d'abord le changement radical opéré dans le champ des études consacrées à la variation régionale du français depuis la parution du *Dictionnaire suisse romand* (DSR, 1997) d'André Thibault, du *Dictionnaire historique du français québécois* (DHFQ, 1998) de Claude Poirier et du *Dictionnaire des régionalismes de France* (DRF, 2001) de Pierre Rézeau. Ce collaborateur du DRF, dont Pierre Rézeau a voulu «distinguer et reconnaître l'apport éminent aussi bien à la fondation du projet qu'à sa réalisation» (Rézeau, p. 300), expose en premier lieu ce que cette collaboration lui a appris (Chambon, p. 6-7) et qu'il nous faut retenir comme le point de départ des recherches futures: «Si l'on appelle langue standard, une langue qui a subi les quatre opérations décrites par Haugen 1966⁴ (sélection, *acceptance*, élaboration, codification), alors ce qui est appréhendé sous les dénominations de «français régional» / «français régionaux», ce sont les variétés diatopiques nées lors de la diffusion dans l'espace du français standard ou en voie de standardisation, laquelle propagation n'est que l'un des aspects (géographique) de l'*acceptance* de Haugen, c'est-à-dire précisément l'une des facettes du procès de standardisation. Les «français régionaux» sont le standard sous sa forme réelle, celui-ci – en dehors de la variété codifiée livresque / scolaire dite de référence – n'ayant pas d'existence concrète en dehors de ses réalisations géographiquement particularisées.»

L'auteur montre ensuite les progrès qui restent à accomplir pour mieux rendre compte de la variation lexicale du français standardisé. Il s'agit de reconnaître tout d'abord l'existence de plusieurs normes et sous-normes lexicales qui peuvent se superposer dans un espace linguistique donné, de marquer par conséquent chacune des unités coprésentes en fonction de ce feuilletage, de déterminer enfin les mouvements que connaissent les unités entre ces strates (p. 10). Nous verrons que ces préoccupations rejoignent celles de Jean-Paul Chauveau (v. ci-dessous).

La contribution analysée tient enfin à esquisser les types d'études que permet, dès à présent, le DRF tel qu'il est, à savoir une géolinguistique du français standard, d'une part, et la caractérisation

2. RÉZEAU, Pierre (1984): *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest entre Loire et Gironde*. Les Sables-d'Olonne, Le Cercle d'Or (publié avec le concours du C.N.R.S.). – Une très brève présentation des travaux de Pierre Rézeau dans le domaine de la lexicographie différentielle se lit sous la plume des éditeurs du volume (p. xv).

3. CHAMBON, Jean-Pierre (1997): «L'étude lexicographique des variétés géographiques du français en France: éléments pour un bilan méthodologique (1983-1993)». *Lalies 17 (Actes des sessions de linguistique et de littérature, Aussois, 2-7 septembre 1996)*, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, 7-31.

4. HAUGEN, Einar (1966): «Dialect, Language, Nation». *American Anthropologist* 68, 922-935. – Voir aussi dans le volume la contribution de Franz Lebsanft (p. 290-291).

de profils géohistoriques de variétés linguistiques déterminées du français, d'autre part. Quant au premier type d'étude, il vise spécialement à identifier les centres directeurs (l'un des exemples donnés est celui de Lyon) et à déterminer leurs zones d'influence, dont l'extension a varié au cours du temps. Quant au second, il vise à déterminer la personnalité linguistique des variétés du français telles que l'on peut les appréhender en dressant le bilan de leur particularisme lexical; l'exemple fourni met en contraste la variété autonome du français de Suisse romande et la variété dépendante du français de Roanne, qui, quoique peu distantes et appartenant à la même aire sur le plan dialectal (aire franco-provençale), sont opposées quant à l'histoire de «leur» français. Ces deux approches s'appuient sur la répartition des faits lexicaux et proposent une interprétation historique de cette répartition, en privilégiant, pour la première, l'étude de la structure interne d'aires d'extension semblable, pour la seconde, l'association particulière d'aires incluant une aire déterminée. Une illustration développée de la deuxième approche est donnée par l'article de Mathilde Thorel (v. ci-dessous). Nous nous permettons de penser que l'«esprit de finesse» à l'œuvre dans cette géolinguistique à dimension historique est plus adéquat pour cerner l'objet complexe qu'est le français dans sa variation que l'«esprit de géométrie» (Pascal) à l'œuvre dans l'approche dialectométrique (v. dans le volume la contribution de Hans Goebel, p. 153-193).

Une autre direction indiquée pour l'approfondissement de la recherche consiste à traiter des faits restés en dehors de la nomenclature du DRF.⁵ Jean-Paul Chauveau (p. 31-44; 1 carte) examine attentivement quatre mots de sa région natale, présents à la fois dans le français parlé localement et dans le dialecte, afin d'étudier les relations entre ces variétés coprésentes. Parmi ces mots, seuls le premier (*bo-lot* "fromage (blanc)") est clairement d'origine dialectale, tandis que les trois autres (*pichelot* "lent à manger (d'un enfant)", *gricher* "grimacer", *viage* "rente viagère") ont eu des histoires variées qui doivent être considérées dans le cadre de la langue commune. Par ces quatre études minutieuses, l'auteur montre comment «reconstituer avec vraisemblance dans leurs grandes lignes les parcours suivis d'un plan linguistique à un autre par les unités lexicales», grâce à l'interprétation des «traces» révélatrices du mouvement des «unités circulantes» (p. 44) que fournissent la lexicographie différentielle et l'atlantologie dialectale.

Parmi les travaux de synthèse que permet le DRF, retenons l'étude, par Éva Buchi (p. 81-98; 1 schéma), de l'ensemble des mots que cet ouvrage signale comme empruntés. Un inventaire ventilé des 276 items concernés et la répartition de ceux-ci selon leur langue d'origine montre l'importance des occitanismes (56 % des emprunts), ainsi que la diffusion large des francoprovençalismes en dehors de leur aire d'origine.

Le profil du «français de Bretagne», analysé par Mathilde Thorel (p. 131-152; 8 cartes), aboutit à rejeter l'existence d'«un» français de Bretagne. Cette remarquable étude, fondée sur l'analyse de tous les particularismes lexicaux recensés dans le DRF attestés dans un département au moins de la Bretagne administrative, aboutit en effet à montrer la bipartition de la Bretagne et à opposer le profil de la Basse Bretagne (Finistère, Côte d'Armor, Morbihan), où prédominent des régionalismes d'extension restreinte, se caractérisant comme une «zone relativement fermée, qui diffuse et reçoit peu», mais «marquée par un réel dynamisme interne» (p. 143), et celui de la Haute Bretagne (Ille-et-Vilaine), où prédominent les régionalismes d'aires élargies, à envisager en tant que «carrefour d'échanges linguistiques» dont «le dynamisme linguistique s'affirme à l'échelle du Grand Ouest» (p. 144).

Les études consacrées à la variation régionale du français, naguère très malades, sont en pleine santé. Que les acteurs de cette régénérescence, en tête de ceux-ci Pierre Rézeau, soient remerciés!

Marie-Guy BOUTIER

5. C'est dans cette direction de recherche que s'inscrit: RÉZEAU, Pierre (2007): *Dictionnaire des régionalismes du français en Alsace*. Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg.